

Déclaration de politique communale



COMMUNE DE
MARCHIN

Législature 2024-2030

Marchin, une passion en commun.

Introduction :

Suite aux élections d'octobre dernier, la majorité a été confortée d'un siège. Plus d'un électeur sur deux a désormais soutenu le projet de la liste de la majorité.

Celui-ci était consacré par un programme ambitieux, fort de 12 chapitres, balayant l'ensemble des compétences portées par notre commune et s'inscrit dans la continuité de la politique menée depuis de nombreuses années.

Basé sur le développement durable, ce programme entend concilier solidarité, développement économique et respect de notre cadre de vie tout en travaillant sur le vivre ensemble, élément qui fait la force de notre collectivité locale.

Fort logiquement, la présente Déclaration de Politique Communale reprend l'ensemble des propositions émises dans le cadre de la campagne électorale. Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement par respect envers les électeurs marchinois.

Néanmoins ce document se veut dynamique et évolutif, et pourra faire l'objet d'implémentations par l'apport de toutes propositions s'inscrivant dans les objectifs décrits ci-avant ou de toutes opportunités qui pourraient s'offrir à nous.

Le Collège communal.

Table des Matières

1. **Mobilité et espaces publics**
2. **Enseignement**
3. **Culture**
4. **Sport et santé**
5. **Logement**
6. **Économie et emploi**
7. **Environnement, écologie et cadre de vie**
8. **Services et participations citoyennes**
9. **Enfance et jeunesse**
10. **Aînés**
11. **Solidarité, politique sociale et attention particulière aux personnes en situation de handicap**
12. **Des outils et des moyens : participation, gestion financière, équipement, supra-communalité et gestion des ressources humaines**
 - A) Participation citoyenne
 - B) Gestion financière
 - C) Équipement
 - D) Supra-communalité
 - E) Ressources humaines

1. Mobilité et espaces publics

Nous nous étions engagés à finaliser les marchés publics de travaux en cours pour la rénovation de voiries, des aménagements de mobilité et de sécurité.

La réfection de la rue de State et la réfection de la rue Saule-Marie étant finalisée, il nous reste :

- La réfection du plateau de la rue O. Philippot,
- La réalisation d'un nouveau plateau-ralentisseur aux abords de l'Athénée,
- La création d'une chicane-ralentisseur dans la rue du Fourneau,

Pour le surplus, le Collège propose :

- – de poursuivre le plan routes et la mise en œuvre d'importants budgets pour la rénovation de nos voiries et la réalisation des travaux d'égouttage, et ce en mettant l'accent également sur les aménagements de sécurité ;
- – de mettre en valeur les réseaux de sentiers et voies lentes desservants les différents lieux de Marchin ;
- – de poursuivre le réaménagement des places de Bel-Air, de Grand-Marchin et de Belle-Maison ;
- – de créer un parking de co-voiturage à l'arrière du hall omnisports ;
- – d'installer des bornes électriques publiques de recharges pour les véhicules ;
- – de poursuivre la rénovation des aires de jeux existantes et l'installation de nouvelles aires de jeux pour les enfants ;
- – de préserver et d'améliorer le RAVeL, atout touristique et outil de développement du sport-nature ;
- – de soutenir la création de jardins collectifs ;
- – de prévoir l'installation d'équipements de fitness dans l'espace public ;
- – d'actualiser les panneaux indiquant les rues, directionnels et de signalisation ;
- – de rénover les salles de quartier (Molu, Forges, etc.) ;
- – d'envisager la verdurisation des cimetières et l'intégration d'espace de vie dans ceux-ci ;
- – de créer un espace de célébration multiculturel et multiconfessionnel à Belle-Maison avec la collaboration de la fabrique d'église ;
- – d'effectuer la réfection de la toiture de l'église de Belle-Maison ;

- – d'élaborer un plan de mobilité sur l'ensemble du territoire communal ;
- – de poursuivre l'amélioration de la place du vélo et plus largement des cheminements doux ;
- – de travailler au renforcement des transports en commun, en négociation avec les services du TEC (exemple : prolongation de la ligne Cit'huy bus au minimum jusqu'à la hauteur de l'usine Safran) ;
- – de développer une aire de service « Camping-car » sur le territoire communal ;
- – de connecter le RAVeL aux hameaux notamment par la finalisation des « points nœuds » ;
- – de réaliser des abribus participatifs ;
- – de pérenniser, avec le Gal, le taxi social « T'Condruses » ainsi que le « Triporteur » ;
- – de fleurir l'espace public ;
- – d'installer des fontaines d'eau potable dans nos écoles et nos espaces publics.

2. Enseignement

L'enseignement communal est reconnu pour sa qualité, que ce soit pour son projet pédagogique, pour son équipe enseignante ou encore ses équipements.

Néanmoins, parce que tout est perfectible, le Collège propose

- – une meilleure sécurisation des abords de nos écoles et des passages piétons ;
- – de maintenir et renforcer l'accueil extrascolaire ;
- – la création d'une école des devoirs ;
- – l'extension des outils numériques dans chaque implantation ;
- – de finaliser les travaux de rénovation et d'extension de l'école de la Vallée ;
- – de poursuivre le projet de création d'une nouvelle école aux Bruyères ;
- – de rénover le préau à Belle-Maison (maternelles) ;
- – de procéder à l'acquisition d'un nouveau car communal ;
- – de poursuivre les efforts permettant d'aboutir à une gratuité totale de l'enseignement ;
- – de poursuivre le partenariat avec l'école de cirque et le Ry-de-Lize ;
- – d'organiser des voyages culturels avec les communes jumelées et renforcer les jumelages interscolaires.

3. Culture

Le Collège communal a bien compris que la culture constituait un socle de cohésion sociale et d'émancipation.

Pour ces raisons notamment, il propose :

- – de poursuivre une politique culturelle audacieuse en pérennisant nos opérateurs culturels et en renforçant leur complémentarité ;
- – de garantir à tous une offre culturelle de qualité et d'être particulièrement attentifs aux besoins de la personne porteuse de handicap(s) ;
- – de maintenir notre soutien aux groupements marchinois et à toutes les initiatives qui renforceront la vie dans les quartiers et la cohésion sociale (fêtes, aménagement de salles de quartier, opération voisins solidaires, etc.) ;
- – de soutenir l'expression de la créativité ;
- – de soutenir la réalisation d'une œuvre pour la mémoire dans le parc de
 - l'Athénée ;
- – d'amplifier les échanges culturels avec nos villes et communes jumelées ;
- – de poursuivre notre projet de création de logements d'artistes autour du pôle culturel ;
- – de maintenir nos collaborations entre nos écoles et les différents opérateurs culturels de la commune ;
- – de continuer à soutenir le coworking, la bibliothèque et le bistro ;
- – de créer un parking public sur le site culturel de Grand-Marchin pour y améliorer
 - la mobilité ;
- – de développer l'accès à la culture par des chèques-culture et des packs-culture pour les 16-18 ans ;
- – de poursuivre la décentralisation des activités culturelles dans nos quartiers et chez l'habitant ;
- – de mettre en place des projets « Culture pour tous » et « Musique pour tous » ;
- – de mettre en place une journée « CULTURE ».

4. Sport et santé

Le Collège communal entend :

- – poursuivre l'amélioration des infrastructures sportives et notamment des bâtiments ;
- – travailler à la rénovation énergétique de la salle de gym du Fourneau, dans un souci de réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux ;
- – maintenir les soutiens aux nombreux clubs sportifs marchinois ;
- – encourager les partenariats et synergies avec les communes voisines en matière de sport ;
- – être attentif à l'élargissement du sport pour tous, notamment pour la personne en situation de handicap et pour les personnes défavorisées (accès, mobilité, possibilité de chèque-sport, etc...) ;
- – défendre l'inclusion par le sport et la promotion du sport féminin ;
- – créer des espaces publics dédiés au sport avec des équipements de fitness, notamment un skate park ;
- – créer un terrain de pétanque à Bel-Air ;
- – soutenir le Centre Hospitalier Régional de Huy dans le cadre de sa nouvelle phase de travaux pour la restauration complète de l'hôpital ;
- – rester attentif à l'accès aux soins de santé pour tous et à la médecine de proximité ;
- – créer un réseau de professionnels de la santé ;
- – organiser une journée sportive en collaboration avec les clubs afin de promouvoir le sport ;
- – proposer des formations aux premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

5. Logement

Un toit pour tous doit être un objectif prioritaire.

Dans ce cadre, le Collège propose de :

- – poursuivre la création de logements publics au Thier-de-Huy avec 14 nouveaux logements destinés à offrir des habitations décentes et accessibles financièrement à de nouvelles familles ;
- – de soutenir la création de nouveaux types de logements et notamment les logements kangourous et/ou l’habitat léger ;
- – de poursuivre la rénovation et l’entretien des logements publics avec Meuse-Condroz-Logement ;
- – de poursuivre la rénovation et l’entretien de la Belle-Maison ;
- – de créer des logements tremplins pour les jeunes ;
- – de créer de nouveaux logements d’urgence ;
- – de revitaliser le projet de Résidences citoyennes marchinoises (RECIMA) en collaboration avec la Société Wallonne du Logement et l’intercommunale AGILIS ;
- – de poursuivre une politique de logements pour tous ;
- – d’encourager la création de logements à loyer modéré dans les projets résidentiels d’importance ;
- – de participer au projet des 31 communes de l’arrondissement de Huy-Waremme : « Territoire zéro sans-abrisme » ;
- – de défendre l’individualisation des droits notamment au travers des baux de colocation ;
- – de repenser les habitats des séniors, en collaboration avec le conseil des ainés ;
- – d’encourager la vie de quartier ;
- – de maintenir et renforcer notre service logement, destiné à fournir une aide aux particuliers, avec notamment des informations proactives sur les techniques d’écoconstruction, sur les investissements économiseurs d’énergie et les moyens de les financer ;

- – de créer une communauté d'énergie au sein du quartier de Senones avec l'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet « Smart Région 2023 » ;
- – d'apporter une attention particulière aux dossiers d'urbanisme, au regard, notamment, des aspects de mobilité, d'épuration des eaux, mais également en matière de densification de l'habitat sur le territoire.

6. Economie et emploi

En matière de développement économique, le Collège entend :

- – poursuivre la reconversion de la vallée du Hoyoux autour de l'installation de Safran Blades ;
- – suivre également le développement de l'ancien site de la Bascule, en permettant l'installation d'appartements mixtes et d'un commerce de proximité ;
- – travailler au renforcement des transports en commun, en négociation avec les services du TEC (exemple : poursuite de la ligne Cit'Huy bus au moins jusqu'à l'usine Safran) ;
- – soutenir les commerçants et artisans locaux ;
- – maintenir notre soutien au développement des circuits courts et du réemploi (GAL, Devenirs, etc.) ;
- – maintenir son soutien au secteur agricole, maraîcher et au secteur équestre ;
- – encourager l'organisation de formations professionnelles adaptées à notre paysage économique, et ce en collaboration avec « Marchin Entreprennd ». Une attention particulière sera portée aux métiers de demain ;
- – soutenir la création de coopératives d'achats groupés, si possible en lien avec le tissu économique local.

7. Environnement, écologie et cadre de vie

Le cadre de vie reprend la qualité de l'environnement, nos paysages mais également les espaces de vies et les projets du vivre ensemble.

Dans ce cadre, le Collège propose de :

- – poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment les dossiers de rénovation de la salle de gym du Fourneau et des bâtiments occupés par le centre culturel OYOU ;
- – finaliser le projet d'aménagement de la place de Belle-Maison, subsidié à concurrence de 500.000 € par la région Wallonne via Cœur de Village ;
- – poursuivre la rénovation des abribus ;
- – créer un maillage de plaines de jeux sur l'ensemble du territoire communal ;
- – créer un jardin collectif ;
- – soutenir la création d'un club horticole sur la commune ;
- – installer des équipements de fitness dans l'espace public ;
- – actualiser les panneaux indiquant les rues, les panneaux directionnels et les panneaux de signalisation ;
- – rénover les salles de quartier de Molu et des Forges ;
- – créer de nouveaux lieux de rencontres au sein des quartiers ;
- – soutenir les projets citoyens d'embellissement de l'espace public ;
- – soutenir les projets citoyens/associatifs permettant de centraliser et mutualiser l'acquisition de matériel événementiel et/ou de matériel d'entretien des espaces verts publics/privés.
- – poursuivre l'extension du réseau d'égouttage (Beau-Séjour, Thier-de-Huy, etc.) ;
- – protéger la biodiversité ;
- – organiser une fête de la nature (bourse aux plantes, graines, balades, etc.) ;
- – soutenir la création d'un collectif nature, en lien avec Natagora ;
- – soutenir la plantation de haies et le maintien des écosystèmes, tout en sensibilisant les citoyens sur leur nécessaire entretien ;

- – finaliser le projet de création d'un réseau de chaleur urbain destiné à alimenter 5 bâtiments communaux, avec l'installation d'une chaudière à bois adossée au hall omnisports ;
- – examiner la possibilité d'installer de nouveaux panneaux photovoltaïques sur la toiture du hall omnisports, afin de rendre celui-ci autonome et suffisant en consommation électrique ;
- – créer un arborétum dans la vallée du Hoyoux, destiné à mettre en valeur les arbres de nos régions ;
- – renforcer l'entretien des espaces publics et la rénovation de ceux-ci ;
- – procéder au verdissement des cimetières et fleurir l'espace public ;
- – mettre en place un schéma de développement local ;
- – défendre une politique urbanistique visant au maintien du caractère rural de notre village ;
- – poursuivre nos actions de sensibilisation et de prévention en matière de déchets et d'écologie ;
- – renforcer la lutte contre les dépôts sauvages et clandestins ;
- – préserver notre patrimoine (filtre à eau, églises, bâtiments communaux, espaces publics, kiosques, etc.) ;
- – développer des actions visant à réduire l'empreinte carbone et à baisser les consommations d'énergie, via notamment le monitoring des consommations dans nos bâtiments publics ;
- – examiner la possibilité de développer un réseau d'énergie partagée (ex : quartier de Senones) ;
- – proposer le ramassage des sapins de Noël et un appui logistique communal à l'entretien des haies privatives.

8. Services et participations citoyennes

Le Collège communal souhaite :

- – maintenir les services communaux en rencontrant également les nouveaux besoins;
- – poursuivre le développement de l'équipement communal (informatique, matériel roulant, équipement destiné aux travaux, etc.) ;
- – renforcer la politique de bien-être au travail ;
- – développer des outils modernes de gestion, en soutien direct de nos services (cartographies, répertoires numériques, IA, etc.) ;
- – renforcer les concertations avec le citoyen et développer des budgets participatifs par projet ;
- – proposer la mise en place d'un Conseil consultatif des quartiers (CCQ), au sein duquel des représentants de chaque quartier seront invités à échanger entre eux et avec leurs élus de sujets choisis ;
- – développer la mise en place de boîtes à idées par quartier et/ou lieu de vie.

9. Enfance et jeunesse

Le Collège communal entend :

- – renforcer le soutien à la parentalité, avec une attention particulière aux familles monoparentales ;
- – développer des logements tremplins pour les jeunes ;
- – améliorer et augmenter l'offre d'accueil pour la petite enfance ;
- – améliorer l'infrastructure de l'accueil extrascolaire ;
- – redévelopper des maisons de jeunes ou espaces de jeunes ;
- – travailler sur la création d'une AMO (aide en milieu ouvert) marchinoise ;
- – créer des aires de jeux dans chaque hameau et rénover les aires de jeux existantes ;
- – travailler sur la prévention des assuétudes et le développement des cycles de formation pour les acteurs de terrain ;

- – porter une attention particulière aux jeunes adultes dans un souci de lutte contre l'exclusion et la précarité (aide à la parentalité, aide à la recherche d'emploi et de formation, etc.).
- – poursuivre le soutien aux scouts de Marchin-Vyle ;
- – proposer des activités destinées à développer le sens critique des plus jeunes (éducation aux médias, citoyenneté, etc.).

10. Aînés

Le Collège propose de :

- – poursuivre la collaboration avec le Conseil consultatif des aînés et aller à la rencontre de nos séniors les plus isolés ;
- – repenser l'habitat des seniors et poursuivre la rénovation autour du bâtiment de la Belle-Maison avec les nouveaux gestionnaires ;
- – poursuivre le développement des projets intergénérationnels, vecteur de cohésion, de solidarité et de mise en valeur de l'expérience de nos aînés ;
- – veiller à l'amélioration du quotidien de nos seniors, en rendant plus accessibles les aides à domicile, les soins infirmiers, les aide-ménagères et les repas ;
- – défendre l'accessibilité des services à nos seniors (distributeur de billets de banque, poste, soins médicaux, alimentation etc.) ;
- – concrétiser le projet de Résidences citoyennes marchinoises, en collaboration avec la Société wallonne du logement et l'intercommunale AGILIS.
- – développer une stratégie d'aides et de services à domicile ;
- – renforcer l'assistance numérique et administrative ;
- – proposer la création d'un collectif de seniors actifs.

11. Solidarité, politique sociale et attention particulière aux personnes en situation de handicap

Le Collège souhaite :

- – poursuivre le renforcement des synergies entre la commune et le CPAS ;
- – pérenniser le Plan de cohésion sociale et la coupole sociale ;
- – continuer à développer une cellule de crise destinée à gérer les situations exceptionnelles ;
- – poursuivre les projets de la Maison des solidarités et le restaurant solidaire ;
- – faire de l'intégration de la personne porteuse de handicap dans la vie sociale et professionnelle une priorité absolue, en proposant notamment la création d'un conseil consultatif des personnes porteuses d'un handicap ;
- – maintenir notre soutien au Château Vert, à l'ASBL « Domisiladoré » et à toute autre institution œuvrant dans le cadre de l'égalité des chances ou dans l'intérêt des personnes en situation de handicap ;
- – proposer d'organiser une bourse aux fournitures scolaires ;
- – continuer d'encourager toute initiative citoyenne porteuse de solidarité ;

- – poursuivre nos actions en faveur de plus de justice sociale dans l'accès au logement, aux soins de santé, à la culture et au sport ;
- – poursuivre l'aménagement des bâtiments et de l'espace publics pour les personnes porteuses d'un handicap ;
- – encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre de pratiques sportives et culturelles.

12. Des outils et des moyens: participation, gestion financière, équipement, supra-communalité et gestion des ressources humaines

A. Participation :

Comme décrit ci-avant dans le chapitre « services et participations citoyennes », le Collège souhaite accentuer le principe de la participation des citoyens à la gestion de leur commune et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord la tâche est immense et il ne sera pas inutile de pouvoir s'appuyer sur une énergie extérieure au seul ressources humaines de la commune. Et au-delà d'une énergie bienvenue en renfort, c'est aussi l'intelligence collective que nous souhaitons mobiliser.

Aussi parce que l'engagement et la participation est déjà fortement présent dans notre collectivité. On l'oublie souvent, mais toute la dynamique associative est déjà de la participation citoyenne en action dans le projet marchinois. Nous pouvons déjà compter sur cette force.

Enfin, parce que nous sommes convaincus que pour réconcilier les citoyens et la politique, il est nécessaire de partager davantage et de construire ensemble.

B. Gestion financière :

Rigueur, transparence, travail de gestion au quotidien, suivi strict des dépenses, maîtrise des projets d'investissement.... Telle est la ligne suivie par la majorité qui a permis de développer notre Commune par des infrastructures et services nouveaux tout en continuant à préserver et même augmenter son « bas de laine », assurance contre des jours moins bons. Nous poursuivrons dans cette voie.

C. Équipement :

Des infrastructures de qualité sont indispensables pour offrir les services les plus performants.

De nombreux bâtiments bénéficieront, au-delà des travaux d'entretien récurrents, d'améliorations ou de réhabilitations parfois importantes. À cela, il conviendra d'ajouter de nombreux investissements économiseurs d'énergie, réduisant ainsi notre facture énergétique globale.

Nous avons procédé à l'acquisition de nouveaux matériels roulants et techniques, permettant à notre service travaux une plus grande efficacité.

D. Supra-communalité :

Dans certains domaines, le territoire communal est trop petit pour que l'action soit pertinente. S'associer avec d'autres communes prend alors tout son sens. En alliant leurs forces, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer. Ils constituent un levier dans des domaines aussi importants que la sécurité, la santé, le logement, la mobilité, le développement économique ou la protection de l'environnement.

Nous continuerons à développer des logiques territoriales par notre investissement, notamment, dans la Zone de Police du Condroz, la Zone de secours HEMECO, le Centre Hospitalier Régional de Huy, la société de logements publics Meuse Condroz Logement, l'Agence immobilière sociale du Pays de Huy, l'ASBL « Le Château Vert », le Syndicat d'initiative ou le GAL « Pays des Condruses ».

E. Ressources humaines :

Nous aurons à cœur de défendre le service public, à assister le personnel ouvrier, administratif et enseignant dans ses missions et à garantir une politique de ressources humaines juste et équitable ; à assurer une gestion transversale des services, à favoriser la concertation et la co-construction de solutions aux problèmes rencontrés, en ce compris en mobilisant la participation citoyenne comme déjà développé. La qualité des services qui sont rendus à la population en dépend.